

**Approbation n° 23-037 du 16 février 2023**

**Société : CREDIT AGRICOLE HOME LOAN SFH**

Prospectus de base approuvé à l'occasion d'un programme d'émission par offre au public et/ou d'admission d'obligations de financement de l'habitat pour un montant nominal maximum de 40.000.000.000 €.

**Nota :**

Le prospectus de base incorpore par référence :

- certaines sections du rapport financier annuel 2020,
- certaines sections du rapport financier annuel 2021,
- certaines sections du rapport financier semestriel 2022,
- la rubrique « terms and conditions » du prospectus de base approuvé par la CSSF le 7 avril 2010, des prospectus de base visés par l'AMF le 30 juillet 2010 sous le n° 10-282, le 13 avril 2011 sous le n° 11-103, le 18 avril 2012 sous le n° 12-171, le 5 juillet 2013 sous le n° 13-329, le 17 septembre 2014 sous le n° 14-504, le 26 novembre 2015 sous le n° 15-610, le 23 janvier 2017 sous le n° 17-029, le 7 février 2018 sous le n° 18-035, le 13 février 2019 sous le n° 19-044 et des prospectus de base qui ont reçu les numéros d'approbation 20-043 le 17 février 2020, 21-041 le 17 février 2021 et 22-036 le 16 février 2022.